Cab
FRC
7263

PROSPECTUS

Pour l'exécution du Projet d'encouragement pour les Arts de Peinture, de Sculpture et Gravure.

On sait que l'Académie qui cultive ces Arts, a dans tous les genres des Maîtres célèbres qui soutiennent la réputation acquise à notre École par leurs prédécesseurs.

On est de même convaincu que ces Arts forment pour l'État une source de productions et de richesses effectives.

Dans les circonstances actuelles, où l'on ne peut guère se livrer au soutien de ces Arts par des achats coûteux, la France verra-t-elle périr, ou se disperser dans les autres États de l'Europe, des talens qui concourent à l'augmentation de sa gloire et de ses richesses?

C'est par le desir de prévenir ces pertes, qui de long-temps ne pourroient se réparer, qu'on a proposé une souscription où toutes personnes sont admises à souscrire pour *une* ou *plusieurs mises* de la valeur de 50 liv.

Lorsqu'elles auront produit un fonds suffisant, l'Assemblée des Souscripteurs, ou un Comité nommé par elle, déterminera le *nombre* et le *genre* des Ouvrages de *Peinture*, de *Sculpture* et de *Gravure*, auxquels elle voudra employer ce premier fonds.

Elle déterminera de même les prix à fixer à chacun des Ouvrages, l'époque à laquelle ils devront lui être livrés. Elle nommera au scrutin MM. les Artistes de *l'Académie*, auxquels ces Ouvrages seront proposés; et lorsqu'ils auront été acceptés, MM. les Artistes pourront être admis à souscrire pour une *portion* du prix attribué à chacun de leurs Ouvrages, laquelle sera déterminée entre eux et MM. les Souscripteurs.

Enfin le régime de toute l'opération sera établi dans l'Assemblée des Souscripteurs, le projet proposé y sera adopté, rectifié ou augmenté. On donne ici seulement les bases de ce projet. Savoir :

1°. Les trois quarts du fonds produit par les mises, seroient employés en Ouvrages de *Peinture* et *Sculpture* de différens genres, tous exécutés dans une proportion convenable à l'ornement des Cabinets.

2°. Le surplus des fonds seroit employé en *Gravures*, faites, la première année, d'après des Tableaux indiqués par les Souscripteurs; l'année suivante, d'après des Tableaux ou Sculptures choisis parmi ceux que la Société auroit acquis l'année précédente.

3°. Tous les Ouvrages seroient exposés au Public, et ensuite distribués par voie de loterie entre tous les Souscripteurs.

4°. MM. les Peintres s'engageroient à fournir l'Esquisse terminée, ou le Dessin des

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Tableaux dont ils se seroient chargés, et MM. les Sculpteurs, la terre cuite et le plâtre *réparé* des Figures qu'ils auroient faites en marbre; ce qui multiplieroit les lots.

5°. Les Gravures seroient tirées en nombre égal à celui des mises, et alors les Planches remises à la Société : les premières épreuves pourroient en être attribuées d'abord aux Souscripteurs qui n'auroient point eu de lots, et les autres épreuves par suite de numéros aux autres Souscripteurs.

On observera que la collection des Gravures seroit peut-être équivalente à la valeur de la souscription, qu'elle pourroit même la surpasser, sans compter la chance du Souscripteur dans la loterie; cependant on doit prévoir que la plupart des lots deviendroient des objets précieux, puisque l'émulation auroit nécessairement animé les grands talens par lesquels ces lots seroient formés.

La souscription est maintenant ouverte chez M. LIÉNARD, *Notaire, quai Bourbon Isle Saint-Louis, qui est chargé d'en délivrer les quittances, et donnera les éclaircissemens qu'on pourra désirer.*

Les personnes non domiciliées dans la Capitale, sont priées d'affranchir le port de leur souscription

Nota. Si l'on suppose un premier fonds, seulement de 60,000 liv., produit de 1,200 mises à 50 liv., on pourra se former une idée de son emploi et de sa distribution par *l'apperçu* suivant :

Lots majeurs.	liv.		liv.	Lots mineurs.	
4 Tableaux à..	2,400	ci..	9,600	4 Esquises et 4 Dessins.....	8
4 Sculpt. en m. à.	2,400	ci..	9,600	les 4 terres cuites et 4 plâtres.	8
12 Tableaux à.....	1,200	ci..	14,400	leurs 12 Esquisses et 12 Des.	24
12 Idem. à.....	600	ci..	7,200	l'Esquisse ou le Dessin.....	12
12 Idem. à.....	400	ci..	4,800	l'Esquisse ou le Dessin.....	12
12 Des. de dif. prix.			3,000		
56			48,600 liv.		64

Par cette distribution, le total des lots étant de 120, il y en auroit un sur 10 mises de 50 liv.

Le surplus du fonds seroit employé en Gravures, dont le nombre seroit déterminé en raison des sujets adoptés. Un exemplaire de chaque Estampe appartiendroit à chaque Souscripteur, par chacune des mises qu'il auroit faites, indépendamment des lots qui lui seroient échus.

Cet apperçu n'offre peut-être au premier coup-d'œil, que de légers secours pour le soutien et l'encouragement des Arts ; mais on observera qu'il est présenté comme la base d'un projet qui s'élèvera par le concours et les vues des Souscripteurs eux-mêmes. Ils en désireront l'accroissement, lorsqu'ils seront convaincus de ses avantages, tant pour les Arts, que pour leurs Amateurs.

On sentira que si l'on veut jouir de cet établissement vers la fin de la présente année, il faut se hâter d'en former les fonds et d'en arrêter le régime, afin que les Artistes aient le temps d'exécuter les Ouvrages dont ils se seront chargés.